**Sociolinguistique, 3ème année LMD**

**Section B**

**Cours/ TD n° 1 : De la linguistique moderne à la sociolinguistique**

**Plan du cours :**

1. La linguistique saussurienne structurale : discipline scientifique non prescriptive
	1. La dichotomie langue/ langage, langue/ parole
	2. La dichotomie synchronie/ diachronie
2. Remise en question de la conception saussurienne de la langue et de la linguistique
	1. Remise en question de la dichotomie langue/ parole
	2. Remise en question de la dichotomie synchronie/ diachronie
	3. Remise en question du schéma de la communication de R. Jakobson par C. Kerbrat-Orecchioni (TD).

**Objectifs :**

* Faire un rappel aux étudiants des grands points et apports de la linguistique saussurienne
* Rappeler l’objet d’étude de cette linguistique dite scientifique ainsi que les dichotomies
* Remettre en question les dichotomies ainsi que la conception saussurienne de la langue
* Remettre en question le schéma de communication de R. Jakobson.
1. **La linguistique saussurienne structurale : discipline scientifique non prescriptive**

 C’est en s’opposant à la linguistique historique et comparée (XIX siècle) qui s’occupait de l’analyse systématique des ressemblances entre les différentes langues que la linguistique saussurienne, dite aussi moderne, voit le jour (début du XXème siècle). La linguistique moderne est dite scientifique parce qu’elle se fonde sur l’observation et la description des faits de langage, tous les faits sans porter des jugements de valeurs. Contrairement à la grammaire qui est une discipline purement normative et prescriptive, la linguistique est une étude descriptive, explicative et objective du fonctionnement des langues.

* 1. **La linguistique moderne c’est quoi ?**

 Qu’est-ce que la linguistique moderne (appelée aussi linguistique structurale)? De quoi s’occupe-t-elle ? Comment le fait-elle ? Où réside sa scientificité ? Qu’est-ce qu’on entend par rupture épistémologique dans les études de la langue ? La linguistique est-elle comparable aux autres sciences telles la physique, la chimie, etc. ?

 Depuis toujours, le langage humain était l’objet de curiosité de penseurs et de peuples de différentes époques, notamment là où on a inventé, développé ou adopté l’écriture. Souvent, on s’est interrogé sur l’origine du langage en attribuant sa création aux divinités et leurs pouvoirs ; d’autres pensaient que son origine provenait de l’imitation de l’homme de la nature et/ou des animaux (G. Mounin, 1970). Pour les fidèles des trois religions monothéistes, c’est Dieu qui a créé l’homme et qui l’a doté du langage. D’autres philosophes, sociologues, intellectuels naturalistes de l’ère moderne considèrent, chacun de son côté, que le langage serait le produit de la vie en collectivité (société) et en est devenu une nécessité absolue.

 A l’aube des civilisations humaines, de nombreux penseurs et philosophe se sont interrogés au sujet des composants matériels du langage humain et des différentes partie du discours. Depuis les Akkadiens (Mésopotamie) aux Aztèques en passant par les Pharaons, les Chinois, les Hindous, les Grecs, les Arabo-musulmans, on a produit et accumulé des travaux et des théories qui ont été à l’origine de la renaissance européenne.

 On désigne par « linguistique moderne » la linguistique qui a vu le jour au début du XXème siècle notamment avec la publication du livre du linguiste suisse F. De Saussure, intitulé *Cours de linguistique générale* (1916). C’est dans cet ouvrage que s’est opérée une rupture épistémologique avec les études antérieures sur la langue et son étude. En effet, ces études très proches de la grammaire et de la philologie, étaient centrées sur l’aspect historique et comparatiste des langues et n’avaient aucune démarche scientifique. L’objectif de Saussure était donc de soumettre la linguistique aux exigences de scientificité ; l’élever au rang de science autonome au même titre que toutes les autres sciences (la sociologie, la psychologie, etc.). Pour cela il va déterminer les fondements de sa science :

* Définir l’objet d’étude de sa science (la langue) : « étudier la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »
* Préciser la démarche méthodologique (scientifique et objective) qui consiste en l’observation et la description: « la linguistique est une science rigoureuse et objective ».
* Créer une terminologie et des concepts particuliers propres à la linguistique (cadre théorique)

 Tout en critiquant la linguistique historique et comparée, Saussure se débarrasse des préjugés philosophiques et affirme la primauté de l’oral sur l’écrit. Il s’oppose à la conception de la langue comme liste de mots (nomenclature) et considère celle-ci comme un système organisé et autonome où les mots (signes) entretiennent des relations d’interdépendance.

 Différente des sciences dures pour lesquelles l’objet est (les chiffres pour les mathématiques, les composants de l’univers pour la chimie, les force qui gouvernent l’univers pour la physique, etc.), pour lesquelles à découvrir sont applicables partout et toujours, la linguistique doit construire son objet d’étude en suivant une démarche méthodologique cohérente devant aboutir à des résultats systématiquement applicables à son domaine. Sa scientificité consiste donc à proposer une méthodologie cohérente et objective, basée sur l’observation et l’expérimentation des faits langagiers (relation de cause à effet), afin d’aboutir à des résultats. C’est la notion de systématicité qui fonde à vrai dire le statut scientifique de la linguistique parce qu’elle a un objet d’étude, une terminologie propre et une démarche méthodologique cohérente. En d’autres termes, à travers l’étude des langues naturelles, ce sont les lois du fonctionnement du langage humain et les possibilités de les reproduire et, éventuellement, agir sur elles qui sont visées.

* 1. **La dichotomie langage/ langue, langue/ parole**

 Pour définir la langue comme objet d’étude, Saussure entreprend une démarche par élimination établit un certain nombre de dichotomies :

* **Langage/ langue**

 Vaste phénomène qui caractérise toute vie en collectivité, le langage est à la fois la langue, la parole, le geste, la mimique, la danse, le rire, la manière se s’habiller, etc. Pour Saussure l’objet de la linguistique n’est pas le langage car celui-ci est un vaste phénomène qui caractérise la vie en collectivité et renvoie à plusieurs domaines. Contrairement à la langue qui est homogène (ses éléments appartiennent à la même forme : signes linguistiques), le langage est de nature hétérogène (il est constitué de plusieurs formes : paroles, gestes, mimes, dessins, musiques, peintures, etc.). Le langage est une faculté innée alors que la langue est une chose acquise et conventionnelle qui s’acquiert par l’apprentissage grâce au milieu familial et social. Elle est dite conventionnelle parce qu’elle est le résultat d’un accord entre les membres d’une même communauté linguistique. Donc on peut dire que la langue est différente du langage mais elle représente sa partie essentielle

* **Langue/ parole**

 Selon Saussure, la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s’imposent à l’ensemble de ses locuteurs. Ce code existe en dehors d’eux car ils n’ont aucune prise directe sur lui. Les règles du code concernent les correspondances qui s’établissent entre les composants du signe : son signifiant ou image acoustique et son signifié ou concept. La langue se présente comme un système de signes ou un trésor qui se dépose dans cerveau de chaque individu. Elle est vue comme un phénomène social qui permet l’exercice de la communication entre les individus. La parole quant à elle est définie comme l’utilisation et l’actualisation individuelle de la langue. Contrairement à la langue qui est enregistrée passivement, la parole est considérée comme un acte de volonté et d’intelligence. Entre la langue et la parole, Saussure opte pour la langue : pour lui la langue est essentielle par contre la parole est accessoire. Cette distinction a donné naissance au structuralisme en linguiste, qui va s’intéresser à analyser la structure interne de la langue.

* 1. **La** **dichotomie synchronie/ diachronie**

 Selon Saussure, la langue comporte des éléments de stabilité et des éléments d’instabilité. Cela le pousse à envisager deux manières d’analyser la langue. Une manière qui tienne compte de la stabilité du système à un moment donné de l’histoire : l’approche synchronique ; et une manière qui tienne compte des facteurs d’instabilité, de l’évolution et de l’histoire : l’approche diachronique. La première approche s’occupe des relations entre les signes qui coexistent à l’intérieur d’une langue. Selon cette conception, le système est observé à un point déterminé qui n’est pas forcément contemporain mais qui peut être choisi à un moment donné de l’histoire qui n’est pas le présent. Cette approche consiste à isoler dans l’histoire des états de langue qui vont servir d’objet d’étude (étudier l’état de la langue française au début du XXème siècle). La seconde approche étudie des éléments isolés dans leur passage d’un état de langue à un autre : telle ou telle préposition par exemple. Contrairement à ses prédécesseurs qui s’intéressaient à la diachronie au détriment de la synchronie, l’attitude de Saussure est radicalement inverse. Selon lui, les changements qui surviennent dans la langue n’appartiennent pas à son équilibre, raison pour laquelle il préfère l’aspect synchronique parce que seul cet aspect correspond à la réalité. L’étude synchronique du système interne de la langue peut se faire au moyen de cinq branches distinctes : la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la lexico-sémantique.

1. **Remise en question de la conception saussurienne de la langue et de la linguistique**

 La remise en question de l’enseignement saussurien est centrée essentiellement sur deux dichotomies : langue/ parole, synchronie/ diachronie.

* 1. **Remise en question de la dichotomie langue/ parole**

 Dans son ouvrage, Saussure définit clairement l’objet d’étude de la linguistique qui est « la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». En d’autres termes, il envisage l’étude de la langue et rien que la langue comme un système interne, composé d’unités linguistiques organisées qui entretiennent des relations de successivité et d’opposition. Avec ce principe nommé « principe de l’immanence », Saussure accorde une plus grande importance aux éléments internes de la langue et délaisse les éléments externes. La linguistique saussurienne s’occupe donc de la langue comme un système où « tout se tient ». Par conséquent, la langue se présente sous une forme homogène et comme un système parfait chez tous. Au contraire, la parole (considérée comme hétérogène) étant l’actualisation de la langue par chacun, dépend des éléments externes de la langue.

 Cependant, en écartant de son projet la parole, qui est le lieu social de l’activité linguistique des humains, la linguistique saussurienne a pris le chemin des abstractions et s’est éloignée de l’observation de la réalité sociale à étudier. En effet, la langue ne dépend pas seulement de ses éléments internes mais aussi et surtout des éléments externes (extralinguistiques : sexe, âge, classe sociale, provenance géographique, etc.) qui lui préexistent et qui la conditionnent. Par ailleurs, la conception de la langue comme code ne permet pas de donner une explication du phénomène de variation qui n’a de pertinence que dans la parole. En effet, la langue conçue comme code unique et homogène n’a aucune existence dans la réalité parce qu’elle se présente sous une multitude de variétés : dialectes, sociolectes, idiolectes, etc. Cette conception a donné naissance à une linguistique structurale dite de bureau qui s’intéresse à l’analyse de phrases décontextualisées et d’exemples préfabriqués.

* 1. **Remise en question de la dichotomie synchronie/ diachronie**

 La primauté donnée à la synchronie au détriment de la diachronie découle directement de l’opposition langue/ parole et de la définition préalable de la langue comme système invariant d’unités invariantes. Or, la langue qu’on étudie en synchronie n’est que la langue prise à un moment de son histoire, de son évolution, lesquelles posent l’évidence d’interventions étatiques, de mutations sociologiques, de transformations politiques, des rapports de force, etc. qui caractérisent la vie de l’homme en société et qui affectent inéluctablement le versant linguistique. Antoine Meillet reproche à Saussure d’avoir séparé le changement linguistique des conditions extérieures dont il dépend, et, par conséquent, il l’a « réduit à une abstraction qui est nécessairement inexplicable ». D’où la nécessité, selon les sociolinguistes, de lier le synchronique et le diachronique en réintroduisant le facteur temps dans l’étude de la langue non seulement dans son aspect évolutif interne mais en situant cette évolution dans ce qu’elle peut avoir de liens avec les éléments externes. Conçues ainsi, les deux démarches sont complémentaires : l’une sous-entend l’autre.

* 1. Remise en question du schéma de communication de R. Jakobson par C. Kerbrat-Orecchioni (TD).
* Pour les structuralistes et Jakobson, le code est unique, homogène et univoque mais pour Kerbrat-Orecchioni, il est multiples et prend plusieurs formes, variétés ou registres. Le code est donc hétérogène.
* Pour Jakobson, les deux actants de l’énonciation échangent des informations correctement codées et univoques à propos d’un objet de référence, information qui de ce fait passe à cent pour cent.
* Le code chez Jakobson se trouve formulé au singulier et suspendu entre l’émetteur et le récepteur. Jakobson n’a pas envisagé suffisamment d’ingrédients pour décrire la communication. Son schéma est réducteur, voire régressif parce qu’il ne permet pas d’aborder tous les aspects de la communication.
* Pour Kerbrat-Orecchioni, il est impossible de dissocier les compétences linguistiques et para-linguistiques (mimo-gestualité) dans la mesure où à l’oral du moins, la communication est multi-canale.
* L’importance des comportements paraverbaux apparait entre autres dans ce fait que c’est à l’oral la direction du regard du locuteur qui définit prioritairement l’allocutaire, et cela de façon plus décisive que l’emploi du « tu » linguistique.